

Demande d'autorisation capture - relâcher d'amphibiens (2026-2028)

FNE Haute-Savoie - Marie Lamouille-Hébert

Je suis chargée de mission biodiversité et milieux aquatiques depuis 2006 à France Nature Environnement Haute-Savoie. Je porte depuis 2021 le projet CIMaE sur les Alpes et les Pyrénées, consacré à l'écologie des mares alpines dans un contexte de changement climatique, et j'ai soutenu ma thèse sur ce thème en mars 2025. À compter de janvier 2026, je partage également mon temps de travail au sein du laboratoire CARRTEL à l'Université Savoie Mont-Blanc, afin de poursuivre ce projet et d'y intégrer la biodiversité littorale des lacs d'altitude en particulier des lacs sentinelles.

Je porte un projet qui se nomme CIMaE pour « Climatic Impact on Mountain aquatic Ecosystems ». Au travers de ce projet, j'ai souhaité construire dans un premier temps, les fondements scientifiques pour comprendre les effets du changement climatique sur les espèces des mares et zones humides de nos montagnes. Entre autres, en étudiant les libellules, les amphibiens et les plantes, il a été constaté que l'assèchement des mares affecte la présence de 93 % des espèces, tandis que 83 % sont influencées par la distance entre les mares. Cela permettra dans un second temps de proposer et mettre en place des actions conservatoires efficaces pour renforcer les populations de ces espèces, menacées par le changement climatique.

Entre 2026 et 2030 nous (moi-même, Marie Lamouille-Hébert et différents stagiaires) réaliserons les mêmes inventaires que ceux réalisés en 2021-2022 sur les PNN Alpines et les RNN d'altitude en Haute-Savoie. Nous élargirons les suivis à partir de 2026 au littoral de différents lacs. Dans les mares autour et sur le littoral de ces lacs nous installerons des capteurs de suivis de la température de type iButton et Tinytag ou Hobo (similaires à ceux utilisés dans les lacs sentinelles). Les capteurs seront "fixés" par de la corde (noire) et au besoin des sardines. Leur localisation sera reportée sur un schéma pour que l'équipe du Parc et des Réserves puisse assurer la maintenance du système dès 2027.

Les inventaires seront de 4 types sur l'ensemble des mares (comme en 2021-2022) : description du milieu et des pressions sur ce milieu (mares, étangs, littoral de lac, tourbière, ...), inventaires floristiques (quadrat aléatoires le long du littoral de la mare ou du lac), inventaires amphibiens (à vue et avec un filet : relâcher immédiat des individus), inventaires odonates (à vue, avec un filet à odonates, avec un filet utilisable dans l'eau pour les larves et collecte et reconnaissance des exuvies si possible sur place : relâcher immédiat des individus).

Le terrain devrait avoir lieu du 15 juillet au 15 août des années 2026 à 2028.

Dans le cadre de notre protocole :

- aucun prélèvement biologique est réalisé. Tous les spécimens sont laissés sur place et nous évitons tout contact avec les individus des sites inventoriés.

- aucune des espèces que nous pourrions capturer n'est mentionnée dans la liste de l'Annexe à l'arrêté du 6 janvier 2020 fixant la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (CNPN)

L'ensemble des informations bancarisées seront transmises au SINP et à la SHF pour contribuer à l'évaluation nationale des politiques publiques mais aussi et surtout pour aider à mettre en place des actions efficaces et pertinentes de restauration des populations d'espèces protégées. Dans le cadre de la valorisation des données, sera précisé que les données ont été collectées en ayant une autorisation

de capture/relâcher et en mentionnant les mesures de protection relative à la non contamination des populations.

Les prospecteurs seront formés pour les différents protocoles. Toutes les manipulations seront faites avec une attention particulière pour ne pas dégrader les milieux et les espèces que nous visons à protéger. Une désinfection (à partir de dilution d'alcool - maxi 60% et séchage au soleil - protocole calibré avec Claude Miaud en 2021) de l'ensemble du matériel sera également réalisée entre les secteurs de terrain pour ne pas être des vecteurs de pathogènes pour la faune et la flore des mares. FNE Haute-Savoie, en tant que coordinatrice du projet CIMaE, forme les personnes bénéficiaires de la dérogation de capture de spécimens d'espèces animales protégées encadrée par l'arrêté à venir. Une liste de personnes est fournie annuellement aux DREAL AURA et PACA avec la mention des départements concernés pour chacune des régions. A chaque nom de personne désignée sera associée une aire d'inventaire qui cadrera la dérogation qui lui est accordée. La dérogation prend effet à la date de parution de l'arrêté et est renouvelable chaque année automatiquement jusqu'au 31 décembre 2030 dès lors que les conditions encadrant ces délégations sont respectées.

Le protocole détaillé et ses objectifs plus précis sont détaillés dans le guide joint (en cours de finalisation pour la mise en page - il manque la dernière page avec les logos techniques et financiers).

Pour les espaces naturels, les trois Parc nationaux alpins dont leurs coeurs de Parc (Vanoise, Mercantour et Ecrins) + les RNN de Haute-Savoie d'altitude (Aiguilles Rouges, Passy, Sixt-Passy, Carlaveyron, Contamines Montjoie). Comme dit précédemment, nous avons l'autorisation pour les inventaires en Haute-Savoie jusqu'à 2028 et pour les Ecrins pour 2026. Pour les autres, la démarche est en cours et les échanges ont déjà eu lieu avec les différents chargée de missions scientifiques des Parcs et réserves.

Les départements concernés sont (par Région) :

AURA : Pour les RNN : Haute-Savoie ; Pour les Parcs de la Vanoise : Savoie et des Ecrins, Isère.

PACA : Pour les Ecrins : Hautes-Alpes et pour le Mercantour : Alpes-de-Haute-Provence (04) et des Alpes-Maritimes (06).

Par espace naturel, entre 20 et 40 mares et 2 lacs seront échantillonnés deux fois en 2026 puis en 2027. A partir de 2027 le protocole pourra être réalisé plus spécifiquement sur des marges glaciaires en plus des secteurs déjà échantillonnés.